



NOUVELLES (AUTOMNE 2024)

L'Association de l'histoire technique de la Marine canadienne

Nouvelles de l'AHTMC
Établie en 1997

Président de l'AHTMC
Pat Barnhouse

Directeur exécutif de l'AHTMC
Tony Thatcher

**Liaison à la Direction —
Histoire et patrimoine**
Ltv Jason Delaney

**Liaison à la Revue du
Génie maritime**
Brian McCullough

Webmestre
Peter MacGillivray

Webmestre émérite
Don Wilson

Nouvelles de l'AHTMC est le bulletin non officiel de l'Association de l'histoire technique de la marine canadienne. Prière d'adresser toute correspondance à l'attention du Ltv Jason Delaney, à la Direction histoire et patrimoine, QGDN, 101, Ch. Colonel By, Ottawa, ON K1A 0K2
Tél. : (613) 998-7045
Télec. : (613) 990-8579

Les vues exprimées dans ce bulletin sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel ou les politiques du MDN.

www.cntha.ca

Choix des affûts de canon de 3 po/calibre 50 installés à bord des navires canadiens de Sa Majesté (NCSM) *Protecteur* (1) et *Preserver* (2) il y a 60 ans

Par Pat Barnhouse

Au cours de l'été 1964, en tant que tout nouveau capitaine de corvette, j'ai été affecté à la Direction – Ingénierie des systèmes (DSG), une annexe de la Direction générale – Équipement de combat. En peu de temps, j'ai commencé à participer directement au choix de l'armement des deux nouveaux pétroliers ravitailleurs d'escadre (AOR) de la classe *Protecteur* de la Marine royale canadienne (MRC) dont la construction devaient commencer à Saint John, au Nouveau-Brunswick, en 1967. Les choses sont rarement simples lorsqu'on précise l'équipement d'un navire, et la façon dont ces navires se sont retrouvés avec un double affût de canon de 3 po/calibre 50, et avec un système canon tout court, en était la preuve.

À l'époque, une grande partie du travail de conception d'un navire de la Marine était effectuée à l'interne, comme ce fut le cas pour la conception préliminaire des navires *Protecteur* (AOR-509) et *Preserver* (AOR-510) à l'aide de diagrammes de séquence opérationnelle qui définiraient la relation entre les fonctions, de l'équipement et du personnel pour aider à établir la disposition de la classe des deux navires. La Marine avait également un « exemple vivant » d'un AOR disponible à titre de référence. Le NCSM *Provider* (AOR-508) s'était joint à la flotte un an plus tôt seulement, et l'étude de ce navire a révélé de nombreux aspects qui pourraient être améliorés dans les nouvelles constructions.

Le **Capv Kai Boggild**, commandant du *Provider*, a été invité à Ottawa pour partager ses réflexions d'un point de vue opérationnel, et même si une grande partie de ce qu'il a dit avait déjà été pris en considération, il y avait un élément qui, apparemment, n'était pas encore inclus : Selon lui, les AOR étaient des navires de guerre et devaient donc avoir un canon. Le capitaine était d'avis qu'une jonque chinoise (type de bateau à voile) pouvait venir le rejoindre et le faire



Photo de la Marine américaine



Photo courtoisie de ReadyAyeReady.com

Le canon de 3 po/calibre 50 de l'AOR à différentes époques. En haut, à bord du NCSM *Preserver* dans les années 1970, et réinstallé à bord du NCSM *Protecteur* en bas pour l'opération Friction en 1990.

exploser dans l'eau, et c'est ainsi que la saga de la pièce de chasse de l'AOR est née. Il y a eu des histoires, peut-être apocryphes, selon lesquelles le fait d'équiper les nouveaux AOR de canons les rendrait admissibles à une sorte de « tarif de guerre » réduit lorsqu'ils transitent par le canal de Panama, mais à ma connaissance, cette affirmation n'est pas fondée.

La directive m'a dûment été transmise avec l'instruction de choisir un canon et de décider où l'installer, en gardant à l'esprit que l'arme choisie devrait s'appuyer sur le fonctionnement local, sans système de conduite de tir associé. À mon avis, il était sensé de réattribuer quelques-uns des canons de 4 po/calibre 45 provenant de nos destroyers déclassés et des frégates de classe *Prestonian*. Il est vrai que l'utilisation des affûts exigeait une grande équipe de huit personnes, mais cela serait compensé par leur simplicité de fonctionnement, en ce sens qu'ils pouvaient être posés et que le personnel pouvait être formé directement sur l'affût lui-même. J'ai fait cette suggestion à l'état-major de la Marine, mais j'ai dû chercher ailleurs lorsqu'il a fait

(Suite à la page suivante...)



Photo courtoisie de la Collection du Musée naval d'Halifax

Vue rapprochée d'un double affût de canon de 3 po/calibre 50. Cette unité du NCSM *St. Croix* (DDE-256) mis hors service est exposée au Musée naval de la BFC Halifax. Comme les canons de l'AOR n'étaient pas équipés d'un réflecteur parabolique radar de conduite de tir illustrée ici, ils devaient être utilisés en mode local.

remarquer que, même s'il y avait beaucoup de supports de canons de quatre pouces disponibles, il n'était pas prévu d'acheter des munitions pour ces canons.

J'ai vécu une histoire semblable avec ma prochaine suggestion d'installer quelques supports Hazemeyer de la MRC pour les canons Bofors de 40 mm qui étaient mis hors service. Le NCSM *Ontario* (C53/32) transportait de tels canons, et je les avais vus tirer avec beaucoup d'efficacité, mais encore une fois, on m'a dit que les munitions ne seraient pas disponibles. (Six ou sept ans plus tard, j'ai été surpris de voir ces mêmes armes être expédiées du dépôt d'armement naval de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, à destination des installations de défense aérienne provisoires sur nos aérodromes en Allemagne. Lorsque j'ai posé des questions sur les munitions, on m'a dit qu'il y en avait beaucoup qui étaient disponibles.)

On m'a laissé faire une dernière suggestion : les doubles affûts pour canon de 3 po/calibre 50 qui provenaient des demi-dunettes des destroyers de classe *Saint-Laurent* et qui étaient converties en DDH. La Marine a accepté.

Il suffisait ensuite de choisir l'emplacement du canon. Ayant vu plusieurs auxiliaires de la USN avec des affûts de canon en porte-à-faux à l'arrière, j'ai proposé le même arrangement. Cette décision a été accueillie avec horreur par les forces navales et aériennes qui voulaient que toute la partie arrière des deux navires demeure inviolable pour les opérations d'hélicoptères. Rien ne devait interférer avec cela. Il était impossible d'installer le canon au milieu du navire, car cette zone était réservée aux postes de ravitaillement en liquide et solide. J'ai ensuite suggéré une zone apparemment vacante juste à l'avant de la passerelle, pour me faire dire qu'elle était réservée à un système Sea Sparrow canadien de lancement de missiles à bras unique proposé (qui a été annulé à la fin de 1973 ou au début de 1974 et qui n'a jamais été installé).

Il ne restait qu'un endroit à gauche pour placer le canon de 3 po/calibre 50, et c'était vers l'avant, à l'écart des câbles d'ancrage et du dispositif de manutention. Au fil des ans, cela ne s'est pas avéré être un choix heureux. Le **Capv Robin Allen**, qui a été commandant du NCSM *Preserver* de 1991 à 1993, se souvient que le canon de son navire avait été retiré en 1984 en raison de sa position exposée si loin vers l'avant, ce qui le rendait vulnérable aux effets des conditions météorologiques et de l'action des vagues sur la proue. En fait, de nombreux boucliers de canon ont été détruits. L'enquête menée à la fin des années 1970 a montré que de grosses vagues qui arrivaient par l'avant remplissaient le zeriba – le corral entourant l'affût de canon conçu pour piéger les douilles usées – et forçaient de grandes quantités d'eau à remonter par le fond ouvert du bouclier de l'enceinte, le faisant exploser de l'intérieur vers l'extérieur.

Au bout du compte, les canons de 3 po/calibre 50 qui avaient été si soigneusement choisis se sont avérés plus de trouble que nécessaires et ont été retirés des deux AOR au milieu des années 1980. Dans une note de bas de page intéressante, lorsque le NCSM *Protecteur* a quitté Halifax le 24 août 1990 avec le groupe opérationnel naval canadien à destination du golfe Persique pendant l'opération Friction, le canon était de nouveau en place.



Le président de l'Association de l'histoire technique de la Marine canadienne, Pat Barnhouse, a pris sa retraite de la Marine à titre de commandant du génie des systèmes de combat en 1989.



Photo de Brian McCullough